



Conseil Communal de Buchillon

Préavis N° 4/2022 relatif à la motion pour des indemnités (re)actualisées et justes des autorités communales

Rapport de la Commission des Finances

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est entretenue avec Monsieur Jean-Pierre Mitard, le 16 mai 2022 par conférence vidéo.

Les soussignés ont pu lui poser les questions nécessaires relatives au préavis; questions auxquelles nous avons reçu des réponses précises. Nous remercions vivement Monsieur Jean-Pierre Mitard pour sa disponibilité.

Afin de valider les indications fournies par la Municipalité dans son préavis, la ComFin a également effectué des recherches et confirme que la commune de Buchillon est effectivement dans la fourchette haute des rémunérations des autorités communales de la région, pour des communes de taille comparable.

Nous avons pu constater qu'une hausse conséquente avait déjà été proposée et acceptée en 2011 afin de compenser le travail intensif fourni par les municipaux de l'époque pour pouvoir contrecarrer les effets négatifs de la péréquation et compenser la surcharge de travail engendrée par le développement des parcelles d'Etoy Sud et de Luna qui visait à générer des revenus communaux issus des locations qui ne seraient pas touchés par le phénomène péréquatif. À ce jour, la ComFin considère que le montant de ces indemnités reste justifié compte tenu de la charge de travail toujours aussi importante aujourd'hui.

Nous recommandons, toutefois, d'analyser l'adéquation des indemnités des autorités communales en début de chaque législature tout en notant que toutes les parties concernées estiment que la rémunération actuelle est adéquate et qu'il n'est donc pas nécessaire de les modifier durant la législature actuelle.

Conclusion :

En conséquence, la Commission des finances propose au Conseil communal d'approuver le préavis 4/2022 relatif à la motion pour des indemnités (re)actualisées et justes des autorités communales.

Buchillon, le 31 mai 2022

Pour la commission des finances

Shai Sorek

Cristina Mirante

Erik Fruytier

Gabriel Mercier

